



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

A 20

Question écrite n° 1530

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le calendrier d'achèvement des travaux de la section hors péage de l'autoroute A 20 entre Vierzon et Brive. Il lui demande de lui communiquer les dates prévues pour la mise en service des déviations de Celon et de Clidier-L'Aumône, dans le département de l'Indre.

Texte de la réponse

La construction de l'autoroute A 20, dénommée également l'Occitane, est en voie d'achèvement. A la fin de cette année, avec les mises en service du contournement de Châteauroux (20 kilomètres) et des sections Châteauroux-Argenton-sur-Creuse (15 kilomètres) et Rhodes-La Croisière (17 kilomètres), il ne restera plus qu'à ouvrir à la circulation seulement la déviation de Celon et de Clidier-L'Aumône, afin que Limoges soit reliée à Paris par autoroute. Ces deux dernières déviations, dont les réalisations sont déjà bien avancées, seront mises en service à la fin de l'année prochaine.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1530

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 1997, page 2460

Réponse publiée le : 20 octobre 1997, page 3590